

Evaluations en CE1 et CM2 : qui a accès à quoi ?

		sont communiqués ...							
		à l'élève	aux parents de l'élève	au professeur de l'élève	au directeur de l'école	à l'IEN ¹ de la circonscription	à l'IA-DSDEN ²	au recteur	au ministère
Les résultats ...	de l'élève								
	de la classe de l'élève								
	de l'école								
	de la circonscription								
	du département								
	de l'académie								
	de la France								

 au sein de l'école, le directeur et les maîtres ont accès aux évaluations individuelles des élèves ; les parents ont uniquement accès à l'évaluation individuelle de leur enfant et au résultat à l'évaluation, sous forme moyenne et anonyme, de la classe

 information globale statistique anonyme

 information globale statistique anonyme publique

¹ inspecteur de l'éducation nationale

² inspecteur d'académie-directeur des services départementaux de l'éducation nationale

Source :DGESCO